



Communiqué de presse

Paris, le 19 février 2020

Trophées franciliens de la bioéconomie :

3 lauréats franciliens récompensés

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a remis ce 19 février 2020, les « Trophées franciliens de la bioéconomie » pour cette seconde édition du concours régional, en présence du Crédit agricole, partenaire financier des Trophées pour l'édition nationale. Inscrit dans le plan d'action de la stratégie nationale bioéconomie, ce concours organisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation récompense des projets valorisant des bioressources afin de proposer une solution biosourcée fondée sur le carbone renouvelable, que ce soit dans le domaine des biomatériaux, des bioénergies ou de la chimie biosourcée.

Les 3 lauréats franciliens

Wall Up reçoit le Prix francilien de la bioéconomie. Cette société de Seine-et-Marne met en réseau les deux chanvriers et les trois majors de l'ossature bois franciliens (Meha Charpente, Paris Charpente et Aux Charpentiers de France) pour concevoir des murs préfabriqués en bois et béton de chanvre. Celui-ci concourra à l'édition nationale.

Polybiom reçoit le Prix Innovation. Ce trophée couronne des travaux menés pour le développement d'une résine entièrement biodégradable : le Polymisc. Cette substance est produite à partir de la plante miscanthus cultivée en Île-de-France. Porté depuis sa création en Seine-et-Marne par un collectif d'agriculteurs, Polybiom a mis au point cette résine unique sur le marché qui permet de remplacer le plastique fossile dans nombre d'applications courantes.

REI Habitat reçoit le Prix Bas-Carbone. Ce promoteur immobilier de Seine-Saint-Denis spécialisé dans la construction bois a développé un partenariat avec la société de gestion forestière Néosylva pour réaliser 200 000 m² d'immobilier en bois associés au reboisement de forêts (soit environ 1 million d'arbres). Ce partenariat permettra ainsi de réduire l'empreinte carbone des opérations immobilières.

L'Île-de-France, déjà bien engagée dans la bioéconomie

Michel Cadot a rappelé l'importance de cet événement pour le territoire : « *la valorisation et la reconnaissance de ces projets innovants constituent de véritables leviers au déploiement de la bioéconomie en Île-de-France ; une région dont les importantes ressources agricoles et forestières permettent un développement de ce mode de production durable dans les prochaines années.* »

Au-delà des diverses entreprises, institutions et centres de recherche innovants et structurés, l'Île-de-France dispose d'importantes ressources agricoles et forestières pour alimenter une bioéconomie diversifiée et offrir ainsi des débouchés nouveaux, créant de l'emploi et de la valeur ajoutée.


Dans le domaine agricole, la bioéconomie contribue à la promotion de pratiques innovantes auprès des agriculteurs. Elle permet de rendre l'agriculture plus résiliente tout en répondant aux enjeux climatiques. Elle favorise la réduction des phytosanitaires, la diversification des revenus pour les agriculteurs et les débouchés de produits agricoles. Elle contribue également au déploiement de l'économie circulaire en trouvant de nouvelles alternatives à de nombreux déchets issus de la biomasse.

L'apport de solutions concrètes

Les deux autres candidats franciliens qui ont concouru ont été salués pour la qualité et la diversité de leurs projets : production de biomatériaux, de fertilisants agricoles, de substrats mycicoles, de bioénergies à partir de coproduits des brasseries ou encore l'utilisation de bactéries marines bioluminescentes pour la production de lumière en milieu urbain.

Autant de projets qui créent de la valeur à ces filières, offrent une alternative aux ressources fossiles, dynamisent les territoires tout en répondant aux attentes des consommateurs. Ce concours permet ainsi de faire connaître la bioéconomie au grand public et de montrer qu'elle est une réalité de marché qui incarne le développement. Les lauréats régionaux seront ainsi tous présents au « Salon international de l'agriculture » qui se tiendra du 22 février au 1^{er} mars 2020 afin de présenter leurs projets aux visiteurs.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)